L'Islam au XXIème siècle

Revue trimestrielle

Numéro 5

(Janvier - Mars 2022)

Marwan Sinaceur, Omero Marongiu-Perria, Seyran Ateş

L'Islam au XXIème siècle
الإسلام في القرن 21
Islam in the 21st Century

Pour nous soutenir : Abonnez-vous à votre revue !

Chère lectrice, cher lecteur,

Pour soutenir encore notre initiative, vous pouvez contribuer par votre abonnement à la revue car nous ne bénéficions d'aucun financement public et dépendons donc de votre générosité ! Merci de relayer largement auprès de vos amis ou connaissances qui pourraient être intéressés par ce grand sujet.

L'indépendance est une valeur clé, autant pour vous que pour nous !

Pour cela, vous pouvez vous rendre sur le site HelloAsso, à l'adresse :
https://www.helloasso.com/associations/l-islam-au-xxieme-siecle/paiements/abonnement-a-la-revue-l-islam-au-xxieme-siecle

Tarifs des abonnements :
- **Standard** : 20 € / an (5 € le numéro)
- **Soutien** : 40 € / an (10 € le numéro)
- **Bienfaiteur** : 80 € / an (20 € le numéro)

Nous vous remercions pour votre précieux soutien. C'est le prix de notre indépendance commune !

Directeur de la rédaction : **Sadek Beloucif**, président de l'Association
Rédactrice en chef et éditrice : **Eva Janadin**, déléguée générale de l'Association
Directeur artistique et graphiste : **Tristan Noirot-Nérin**
Contact presse : ActuPresseCom / **Sabine Renault-Sablonière**

Adresse mail contact : association.islamxxi@gmail.com
Revue trimestrielle éditée par l'Association « L'Islam au XXI^{ème} siècle », Paris, 2022

Sommaire

Retour sur la 2e Conférence de Paris 4

Synthèse des travaux de la 2e Conférence de Paris 6

Islam et écologie 12

L'Islam et les animaux, un champ théologique à (re)découvrir 13
Par Omero Marongiu-Perria

Pratiques et traditions culturelles 18

Le voile est-il islamique? 19
Par Marwan Sinaceur

Parcours spirituel 26

Seyran Ateş, **un engagement auprès des femmes** 29

Retour sur la 2e Conférence de Paris

Chers amis de « L'Islam au XXIème siècle »,

Après deux jours de conférence qui ont réuni plus de 30 intervenants venant de 10 pays différents, sur le thème **« Islam et identités : entre culte et cultures »**, l'association « L'Islam au XXIème siècle » a tracé quelques lignes d'actions pour l'année à venir. Elle poursuivra ses travaux par la publication régulière de sa revue trimestrielle et l'organisation d'une conférence internationale tous les deux ans.

L'association souhaite, également, travailler en direction des jeunes par la création de vidéos véhiculant des discours alternatifs à ceux majoritairement diffusés sur les réseaux sociaux par les influenceurs salafistes.

Ces contenus reprendront les questions les plus récurrentes posées par les jeunes Français musulmans que nous pouvons regrouper en trois domaines :

- **les relations hommes-femmes ;**
- **les relations avec les non-musulmans ;**
- **la pratique quotidienne de l'islam.**

« Puis-je avoir des relations sexuelles avant le mariage ? Est-ce que j'ai le droit de fêter Noël ou Nouvel An ? Est-ce que je dois jeûner même en période d'examens ? Que dois-je dire à mes parents quand ils boivent de l'alcool ? » Ce sont autant d'exemples de questions pratiques posées régulièrement sur les réseaux sociaux auxquelles il faut apporter des outils et des éléments de réponses afin d'éviter que les positions les plus extrémistes ne l'emportent. Pour gagner en légitimité auprès des jeunes internautes, les réponses apportées à ces questions doivent s'appuyer sur des textes de l'islam **(Coran, Sunna)** expliqués par leur contexte historique d'apparition. La contextualisation de ces corpus est en effet essentielle pour éviter d'universaliser des règles propres à une époque révolue et montrer que ces textes de référence ne sont pas aussi rigides et culpabilisateurs que les extrémistes musulmans veulent le faire croire aux plus jeunes.

En vous remerciant pour votre soutien,

L'équipe de l'association « L'Islam au XXI^{ème} siècle »

Sadek Beloucif (Président)
Michel de Rosen (Co-Fondateur)
Eva Janadin (Déléguée générale)

Synthèse des travaux de la 2e Conférence de Paris

La question de l'islam est au cœur de l'élection présidentielle, mais elle est posée de la pire des manières, par le biais de la haine, du rejet de ***« l'autre musulman »***. Il n'y a personne dans le champ médiatique pour dire que l'islam n'est pas ce qu'en disent les extrémistes et les populistes. L'intégration est devenue un processus douloureux, synonyme de désintégration, de désaffiliation, alors que le niveau de discrimination envers les personnes d'origine maghrébine reste élevé. Néanmoins, la France est le pays occidental où les mariages mixtes sont nombreux. Il existe donc un paradoxe entre cette ouverture et une grande fermeture alimentée par les discriminations, et la tolérance, inimaginable il y a quelques années, vis à vis d'un discours xénophobe et raciste. Le ***« grand remplacement »*** est devenu un sujet de débat, alors que cette idéologie insupportable est à l'origine de la tuerie de Christchurch.

Les thèmes de l'intégration, de l'acculturation et de l'identité des musulmans viennent en tête des interventions. Mais de qui parle-t-on vraiment lorsque l'on évoque ***« les musulmanes et les musulmans »*** ? Et si l'on donnait la parole aux principaux concernés pour savoir comment eux-mêmes vivent leur islamité et la qualifient ? Se dire de religion, de culture ou d'origine musulmane n'a pas la même signification chez les individus, et derrière le mot ***« musulmans »*** se cachent une multitude d'identités et de définitions de soi **(Marie-Claire Willems)**. L'islam n'est pas uniquement vécu comme une foi ou un ensemble de rituels religieux. Il est aussi conçu comme une identité culturelle et une loyauté à un héritage familial, sans que cela sous-entende une rupture avec la société française.

Reste que la dimension proprement cultuelle, ou de foi, de croyance, demeure un besoin pour de nombreuses personnes. *« Il faut inscrire le sacré dans la vie, sinon il reste une abstraction »* **(Abdennour Bidar)**. Sans occulter ainsi une telle quête, il nous faudra comprendre la part de ce qui revient à la croyance et à la spiritualité par rapport à ce qui reste de l'ordre de considérations culturelles acquises.

Est-il encore pertinent de parler de ***« société d'accueil »***, de ***« culture d'origine »*** ou ***« d'acculturation »*** pour des individus issus de la troisième et quatrième génération d'immigrés ? Pourquoi continuer à percevoir comme étrangers l'islam

et les musulmans en France ? Comment expliquer que ces familles françaises et musulmanes de Vénissieux espèrent que l'école de la République leur serve d'ascenseur social, mais n'y trouvent qu'une orientation imposée vers des voies de relégation ? Comment expliquer que ces familles perçoivent l'école comme une *« machine à exclure »* **(Samia Langar)** ? Ces familles de ***« musulmans lambda »*** sont pourtant les premières à dénoncer et à déplorer l'absence de mixité sociale dans leurs territoires, sans être vraiment écoutées. Pour elles, ***« il y a "eux" qui ne veulent pas de "nous" »***.

Dès lors, comment comprendre l'islam et le culte ? Faute d'être qualifiés dans l'espace scolaire et social, faute que certaines qualités et valeurs leur soient reconnues, certains jeunes musulmans cherchent et trouvent cette reconnaissance dans l'islam. Les influenceurs salafistes ont largement profité de cet appel d'air en s'adressant aux jeunes : reconnus ni comme Français, ni comme Algériens, Marocains ou Tunisiens, il ne leur reste plus que l'islam pour s'identifier, se construire et retrouver leur dignité **(Hakim El Karoui)**.

Si le problème de l'islamisme et du djihadisme venait d'un écart culturel entre les ***« Français de souche »*** et les musulmans, comment expliquer que 90 % des djihadistes liés à la France aient la nationalité française et soient de culture française ? Comment expliquer que l'on trouve, parmi les djihadistes, 30 % de convertis, n'ayant aucun lien avec une culture étrangère **(Benjamin Hodayé)** ?

Le problème est que la politique d'intégration à la française qui passerait par une assimilation à la culture nationale ne marche pas car la question de l'acculturation ne se pose tout simplement plus pour les Français musulmans du XXI^{ème} siècle. La grande majorité sont de culture française depuis plusieurs générations. La question n'est donc pas de savoir si l'islam est une religion française, puisqu'elle l'est aujourd'hui, mais de prendre conscience que les réponses aux questions d'intégration doivent être politiques et sociales.

En donnant moins à ceux qui ont moins dans les quartiers pauvres, nous avons finalement fabriqué nos propres séparatismes. Plus que de parler de ***« territoires perdus de la République »***, on devrait plutôt parler de territoires oubliés par la République ; des quartiers qui manquent cruellement d'enseignants, de policiers plus expérimentés et de médecins. *« Au lieu de se plaindre et de crier à l'invasion, il serait temps de cesser de concentrer trop de populations pauvres au même endroit et d'investir dans ces quartiers. C'est là que la République se joue, c'est là que son cœur bat et qu'elle peut aussi mourir »* **(Hakim El Karoui)**.

Pour combattre l'islamisme et les discours radicaux, il faut également agir dans le domaine du culte et du discours religieux. La jeunesse musulmane est aujourd'hui fortement influencée par des entrepreneurs du religieux qui ont investi les réseaux sociaux pour diffuser et banaliser les discours salafistes. Il est urgent de s'adresser aux jeunes et de ne pas laisser le monopole de l'interprétation de l'islam sur les réseaux sociaux aux fondamentalistes. Les jeunes musulmans ont besoin de recourir à l'islam pour construire une partie de leur identité : *il ne s'agit pas de se contenter de diffuser des contre-discours et de délégitimer le recours au religieux pour tisser un lien avec ses origines, mais de leur offrir des discours alternatifs sur l'islam* **(Farid Grine)**.

Ainsi, à côté de la religion, du culte, et si la dimension culturelle était la grande question du siècle à traiter ? Car l'Islam est en fait un monothéisme abrahamique comme un autre, sans qu'on puisse, théologiquement, identifier de différence majeure avec judaïsme et christianisme. Une société patriarcale, l'absence d'égalité réelle entre hommes et femmes, ou la lapidation de la femme adultère, correspondent-elles à une obligation religieuse, cultuelle, ou sont-elles le résultat d'influences culturelles ? Lorsque le Pakistan instaure l'obligation de l'enseignement de la langue arabe, ou tente, en vain, la plantation de milliers de palmiers dans la capitale afin de ***« l'arabiser »***, le fait-il au nom de considérations religieuses, ou plutôt selon une volonté politique, c'est-à-dire culturelle ? Enfin le fait qu'il n'y ait *« pas de différence statistiquement significative entre les réactions, décisions prises et valeurs affirmées par des arabes musulmans et par des arabes chrétiens »* **(Marwan Sinaceur)**, plaide en faveur d'une meilleure compréhension, pour pouvoir agir, de ces déterminants culturels au sens large.

Et Dieu dans tout cela ? Parler de culte implique nécessairement d'aborder la théologie, le discours sur Dieu et la nature du Coran, créé ou incréé **(Youssef Seddik, Tareq Oubrou)**. Or, l'on constate qu'il est devenu très difficile pour beaucoup de croyants d'aborder cette question, sans doute en raison d'une méconnaissance des grands débats de la théologie islamique sur cette question **(Farid Abdelkrim)**. Pour rendre légitimes de nouvelles interprétations de l'islam adaptées aux défis de notre temps, la théologie islamique doit être repensée à partir de nouveaux fondements et d'une nouvelle méthodologie pour interpréter les textes. Les penseurs musulmans réformistes n'ont pas attendu le XXI^{ème} siècle pour s'atteler à cette tâche. Ils se regroupent autour de grandes caractéristiques dans leur manière d'aborder la religion.

Tous prennent soin de faire accepter l'altérité et le pluralisme de l'islam par la promotion de valeurs humanistes et universalistes. Construire son identité implique de se définir par rapport à l'Autre, tantôt grâce à lui pour que, selon **Paul Ricœur,** *« la liberté de l'autre soit »*, tantôt par son rejet. La peur de l'altérité peut prendre différentes formes. L'Autre peut être celle ou celui qui n'est pas de la même religion. Ceux qui rejettent les non-musulmans, chrétiens ou juifs, et qui souhaitent s'en séparer dans leur quotidien oublient néanmoins le contexte de la Révélation coranique. L'émergence du Message du Prophète Muhammad dans la péninsule Arabique du VII[e] siècle s'est produit aux côtés des polythéistes arabes et d'autres communautés religieuses, juives et chrétiennes, déjà bien établies. Ce contexte conflictuel a fait émerger une identité réactionnaire et antagoniste envers l'Autre religieux, mettant l'accent sur le caractère distinctif des musulmans. Alors que les musulmans extrémistes lisent aujourd'hui les passages coraniques violents comme des prescriptions divines atemporelles, les musulmans progressistes repensent ces concepts en appliquant une approche historique **(Adis Duderija)**. L'Autre peut aussi s'incarner dans la femme, trop souvent diabolisée et minorisée par les extrémistes, alors qu'une partie de la littérature religieuse islamique en fait l'archétype de l'origine et la matrice de l'humanité dans laquelle Dieu se reflète **(Houria Abdelouahed)**. Enfin, l'Autre prend aussi la forme de celui ou celle qui a une orientation sexuelle différente. La croyance en un Dieu aimant et miséricordieux implique pourtant qu'Il a créé des êtres humains sans distinction d'origine, de genre et d'identité sexuelle. Une véritable révolution sexuelle en islam permettrait de rendre tout amourlicite *(halal)*, quel qu'il soit (Seyran Ateş). Plus une religion s'ouvre aux autres et accepte la différence et la liberté de croyance, plus elle est universelle. Au contraire, plus elle est centrée sur son identité, plus elle est exclusive, renfermée, voire fanatique**(Khaldoun Al-Nabwani)**.

Les penseurs musulmans réformateurs insistent également sur la nécessité d'en finir avec la chimère de l'imitation littéraliste des pieux prédécesseurs *(al-salaf al-sâlih)*. Ils portent un regard historico-critique sur le passé de l'islam, sans l'idéaliser, et replacent dans leur contexte d'émergence le Coran, la Sunna et les concepts médiévaux qui alimentent l'idéologie islamiste et djihadiste **(Usama Hasan, Razika Adnani)**. Pour soutenir cet élan, on voit apparaître en Europe des universités de théologie islamique, où la religion est devenue un objet de science, à rebours des sciences sacrées conçues comme la transmission d'une doctrine ou d'une vérité atemporelle. La théologie universitaire appartient désormais aux sciences humaines et sociales (philologie, histoire, ethnologie, sociologie) et permet de replacer les doctrines et les rites dans leur contexte historique **(Francis Messner, Steven Duarte)**. Ces approches scientifiques non confessantes rejoignent la théologie progressiste dont les partisans reprennent leurs résultats pour faire de la raison,

de l'esprit critique et du doute les fondements de la connaissance et de la normativité religieuses, plutôt que l'obéissance aveugle à des dogmes atemporels. L'approche historico-critique permet aux penseurs musulmans progressistes de distinguer la lettre coranique et prophétique, de son esprit, c'est-à-dire les principes éthiques universels et les finalités de la Loi divine *(maqâsid al-sharī'a)* qui peuvent être mis en œuvre et en pratique aujourd'hui **(Ani Zonneveld, Tareq Oubrou)**.

Ces nouveaux penseurs de l'islam se rejoignent également sur une manière différente de vivre la religion. Cette dernière n'est pas conçue comme une identité politique, nationale ou culturelle, mais comme un cheminement initiatique qui passe par un processus de déconditionnement psychologique personnel consistant à se ***« désidentifier »***, en évitant d'idolâtrer nos identités superficielles (sociale, familiale, politique, religieuse, professionnelle) **(Éric Geoffroy)**. La spiritualité devient ainsi un moyen pour cultiver son intériorité sous la forme d'un *self islam* ou d'un personnalisme musulman **(Abdennour Bidar, Mohammed Hashas)**. Leur démarche n'est pas antireligieuse, mais vise à donner une grande importance à la relation individuelle entre Dieu et le croyant et aux principes éthiques que l'islam peut apporter aux croyants **(Mohammed Hashas)**. L'expérience personnelle devient dans cette perspective une source de la connaissance religieuse **(Mattias Rosenfeldt)**, et permet de redonner du sens aux rites religieux en les conscientisant davantage pour éviter d'en faire une mécanique sans âme **(Karima Berger)**.

Mais comment cette théologie progressiste et libérale fondée sur le sens critique et une grande attention à sa vie psychologique et intérieure pourrait-elle toucher la majorité des croyants à qui l'on transmet un ensemble de normes et de dogmes prêt-à-penser et à appliquer ? C'est sans doute par la mise en pratique de cette théologie que la solution se trouve, par des actions concrètes permettant aux musulmans de s'investir dans leur société et avec les autres, au service de valeurs coraniques comme la justice sociale, la dignité individuelle, la liberté d'expression et de conscience ***(Ani Zonneveld)***.

Ces outils pratiques et intellectuels permettent aujourd'hui à de plus en plus de musulmans de vivre l'islam de manière autonome et de percevoir leur identité islamique avant tout comme une spiritualité universelle qui peut s'adapter à toutes les cultures sans perdre la teneur essentielle de ses valeurs **(Marie-Claire Willems)**.

Eva Janadin

Islam et écologie

L'Islam et les animaux, un champ théologique à (re)découvrir

Par Omero Marongiu-Perria

Sociologue, spécialiste de l'islam en France, théologien et acteur du dialogue interreligieux.

Il est membre du Groupe de travail interreligieux national ***« Théologie en dialogue »***, créé sous l'égide du Service pour les relations avec les musulmans **(SNRM)** de la **Conférence des évêques de France**, et co-fondateur du **Forum interreligieux du Grand Ouest**.

Depuis 2019, il est membre des associations de la mosquée **Sîmorgh** et de la mosquée **Fatima**, avec lesquelles il promeut une théologique libérale musulmane.

Il est directeur de la collection ***« Penser l'Islam »*** aux éditions Atlande et a publié :

En finir avec les idées fausses sur l'islam et les musulmans, L'Atelier, 2017 ; *Rouvrir les portes de l'Islam*, Atlande, 2017 ; **(avec Vincent Geisser et Kahina Smaïl)** *Musulmans de France, la grande épreuve*, L'Atelier, 2017 ; (éd.) *L'Islam et les animaux*, Atlande, 2021.

Réfléchir sur les animaux représente bien plus qu'une simple volonté de montrer – ou de prouver – que l'islam est une religion incitant à la compassion envers le monde créé et les êtres qui le peuplent. C'est plutôt une nécessité et une urgence à une époque où les êtres humains se sont dotés d'une capacité de prédation et de destruction de l'environnement sans équivalent, avec pour conséquence, entre autres, l'élimination de la majeure partie des espèces animales, insectes compris, depuis la deuxième moitié du siècle dernier. Cette situation n'est pas sans faire écho à un passage du Coran très évocateur pour les croyants : *« Le désordre est apparu sur la terre et sur la mer à cause des œuvres humaines, pour que Dieu leur fasse goûter une part [des conséquences] de leurs méfaits afin, peut-être, de les faire revenir [de leur erreur]. »* (Coran : 30, 41).

Ce ***« désordre »*** est visible aujourd'hui de manière très concrète, dans notre quotidien, aux quatre coins du monde, que ce soit à travers le réchauffement climatique ou les conséquences de la production industrielle de nourriture et la dégradation toujours plus alarmante de l'alimentation d'une grande partie des habitants du globe. Tous les règnes – minéraux, végétaux, animaux et humains – sont victimes d'une logique de prédation issue d'un système économique et d'une vision de monde coupée de toute transcendance, de la sacralité que les ***« anciens »*** accordaient à la vie et de leur respect des cycles naturels de la régénération des sols, de la faune et de la flore. C'était, quelque part, une posture d'humilité face à la grandeur incommensurable du monde, devant lequel il était encore possible de s'émerveiller en contemplant la voûte céleste sans autre pollution lumineuse durant la nuit.

Au cours de mes pérégrinations intellectuelles et de mon expérience de vie, désormais bien entamée, j'ai pu constater chez les croyants monothéistes la récurrence de l'interprétation erronée des passages de leurs textes religieux évoquant la création de l'être humain. Souvent, ils pensent l'archétype adamique comme un ***« achèvement »*** qui surplombe et domine le monde, par la volonté d'un Dieu qui lui aurait donner la suprématie sur l'ensemble des êtres créés et la possibilité d'exploiter le monde à sa guide. C'est là une bien grande prétention, notamment lorsqu'on considère que l'univers est composé, au bas mot, de plus de 100 milliards de galaxies et que chacune d'elles contient de 100 à plusieurs centaines de milliards d'étoiles, ce qui fait un total de centaines de trilliards d'étoiles équivalentes à notre soleil.

Une lecture attentive du Coran nous permet de restituer la place de ***« domination relative »*** qu'occupe l'être humain dans la création, notamment à travers le passage suivant : *« Et très certainement Nous avons honoré la descendance d'Adam ; Nous les transportons sur la terre et sur la mer et Nous leur attribuons des nourritures excellentes, de même que Nous leur avons donné la préférence [ou : Nous les avons privilégiés] sur beaucoup d'autres de Nos créatures. »* (Coran 17, 70). Toute la subtilité du passage réside dans la préférence que Dieu accorde aux êtres humains sur ***« beaucoup d'autres »*** êtres créés, mais pas sur tous. L'humain ne se situe pas au sommet d'une pyramide à partir de laquelle il dominerait l'univers. Le Coran lui rappelle qu'il a été créé d'une *« eau vile, inconsistante »* (Coran 32, 8 ; 77, 20) et que *« La création des cieux et de la terre est bien plus grandiose que la création du genre humain, mais la plupart des êtres humains ne savent pas [cela]. »* (Coran 40, 57). Sur le même registre, le Coran indique que l'être humain ne possède pas la faculté de création ex-nihilo ; il s'agit là d'une prérogative divine par laquelle il prouve sa Toute-Puissance : *« C'est Lui qui initie la création puis Il la recommence avec encore plus d'aisance ; Il possède la transcendance absolue dans les cieux et sur terre, Il est le Puissant, le Sage. »* (Coran 30, 27)

À partir de cette posture d'humilité, on peut mesurer toute la portée de l'acte fondateur et des conséquences de la ***« responsabilité »*** humaine sur la terre. À ce sujet, le Coran nous expose le récit originel relatif au ***« dépôt »*** en ces termes : *« Très certainement, Nous avons proposé aux cieux, à la terre et aux montagnes de porter le dépôt, mais ils ont refusé de le porter et en ont eu peur, alors que l'homme s'en est chargé ; il est cependant très injuste [envers lui-même] et très ignorant [de la réalité de Son seigneur]. »* (Coran 33, 72). Le terme arabe *amâna*, transcrit en français par ***« dépôt »*** a fait l'objet de nombreuses exégèses. Les commentateurs considèrent qu'il s'agit du dépôt de la foi, du Coran, de la religion pure, etc. Je pense pour ma part qu'il faut y voir le choix fait, par l'être humain archétypal, de se mettre librement dans une posture de dévotion en acceptant d'éprouver sa liberté en assumant la responsabilité de ses actes. Ce que la création a refusé par crainte de se fourvoyer, l'humain l'a accepté en ne considérant que la gratification, sans prendre en compte les conséquences de la liberté de choisir. C'est le seul trait distinctif que le Coran pose de manière claire en l'être humain et les autres êtres créés. Minéraux, végétaux et animaux sont en effet dotés d'un même principe de vie, émanant de Dieu, et d'une conscience propre et spécifique qui échappe à l'entendement humain. Ils ont choisi de demeurer dans une posture de dévotion qui ne laisse pas place au libre arbitre : *« Les sept cieux et la terre et ceux qui s'y trouvent, célèbrent Sa gloire. Et il n'existe rien qui ne célèbre Sa gloire et Ses louanges. Mais vous ne comprenez pas leur façon de Le glorifier. Certes c'est Lui qui est Indulgent et Pardonneur. »* (Coran 17, 44).

La ***« gratification »*** que Dieu octroie à l'être humain, sur le plan théologique, se comprend alors à la mesure de sa réponse à la proposition divine ; puisqu'il a accepté de se mettre dans une posture de dévotion libre, son Seigneur le met en position de *khalîfa* – successeur – sur terre, et il lui facilite sa démarche en lui permettant l'usufruit. L'être humain n'a donc pas en charge de ***« dominer »*** le monde mais de l'exploiter dans les limites lui permettant de vivre sa dévotion. Il y a ici un champ théologique et mystique absolument central et extrêmement large qui mériterait d'être exploité par les musulmans. De même, le monde créé devient une source d'inspiration spirituelle pour les êtres humains dans la mesure où, par analogie avec leurs éléments constitutifs et le fonctionnement des sociétés humaines, ils peuvent y puiser des enseignements pour parfaire leur relation à Dieu. Le Coran unifie par exemple l'élément physique de la création entre humains et animaux, sans faire de distinction : *« Et Dieu a créé d'eau tout animal. Il y en a qui marchent sur le ventre, d'autres marchent sur deux pattes, et d'autres encore marchent sur quatre. Dieu créé ce qu'Il veut et Dieu est Omnipotent. »* (Coran 24, 45). Aussi, parmi les analogies très évocatrices que l'on trouve dans le Coran, on trouve ce passage édifiant : *« Il n'existe pas de bête sur terre ni d'oiseau volant de ses propres ailes qui ne forment des communautés semblables à vous ; Nous n'avons omis aucune chose dans le Livre. Puis ils seront rassemblés vers leur Seigneur. »* (Coran 6, 38).

On pourrait continuer la liste des passages coraniques et des propos du Prophète **Muhammad** détaillant l'intelligence, le langage, les sentiments, la posture de dévotion et les capacités spécifiques des animaux dépassant celles des humains, notamment leur faculté à percevoir des réalités du monde qui échappent à la perception humaine. Certains soufis, à l'instar de l'illustre **Ibn 'Arabî** (m. 1240) ou de **Rûmî** (m. 1273), considèrent que les règnes, en dehors des humains, sont plus naturellement conscients de Dieu car ils ne sont pas parasités par leurs facultés mentales comme l'est l'être humain. Le premier cite même des animaux parmi ses maitres spirituels.

Les auteurs de l'ouvrage ***L'Islam et les animaux***[1], que j'ai eu la charge de diriger, sont des musulmans et des non musulmans unanimement engagés pour la cause animale et persuadés que le Prophète Muhammad serait indéniablement considéré aujourd'hui comme un animaliste. Être partisan de la défense d'une personnalité animale et condamner les pratiques violentes à leur encontre ne se résume pas au simple fait d'adopter ou non un régime végétarien. Il s'agit de renouer avec une approche globale du monde créé que nous offre le Coran pour réfléchir à une théologie animale qui, dans sa dimension spirituelle, se situe aux

[1] Omero Marongiu-Perria, *L'Islam et les animaux*, Atlande, 2021.

antipodes d'un système fondé sur la chosification de tous les règnes et de tous les êtres vivants, réduits à n'être que des éléments à la disposition d'une consommation effrénée qui conduit les humains dans l'impasse. C'est aussi prendre en main une critique de fond sur les rites de l'islam tels que le sacrifice de l'***Aïd el-Kébir***, complètement vidé de son sens initial pour n'être abordé aujourd'hui que sous un prisme identitaire contraire à l'idée fondamentale d'une religion non dogmatique et qui bannit le suivisme aveugle des anciens. C'est finalement rompre avec une théologie fondée sur l'hégémonisme humain pour s'orienter vers une véritable théologie collaborative : entre humains, tout d'abord, pour rompre avec la mise en concurrence frénétique basée sur le consumérisme, et avec les autres règnes qui composent le monde en renouant avec une approche qui sacralise la création émanant de Dieu. Les musulmans ont de quoi puiser, dans leur tradition, de quoi être des forces de propositions majeures dans ce domaine, et l'ouvrage donne des pistes concrètes pour y parvenir.

Pratiques et traditions culturelles

Le voile est-il islamique ?

Par Marwan Sinaceur

Marwan Sinaceur est professeur de psychologie sociale à l'ESSEC. Il est de religion musulmane. Il a un Ph.D. de l'Université Stanford aux États-Unis. Il est spécialiste de la résolution des conflits, des émotions humaines et de la culture arabe. Il a publié sur ces thèmes dans des revues académiques telles ***Nature Human Behaviour***, ***Psychological Science***, et ***Journal of Applied Psychology***.

Ancien Fellow au Stanford Center on Conflict and Negotiation et ancien professeur à l'INSEAD, il a enseigné depuis plus de vingt-cinq ans en France et dans douze autres pays, notamment le Maroc, le Liban et la Turquie.

Le voile est affaire de liberté d'expression : Indépendamment de ses convictions personnelles pour ou contre, on peut être pour que les femmes musulmanes décident pour elles-mêmes, en fonction de leurs propres convictions.

Le voile est sujet de débat en France depuis trois décennies. C'est aussi souvent un sujet de crispation. Les polémiques sur le voile sont récurrentes et prennent une tournure souvent passionnelle.

Dans les polémiques sur le voile, il y a parfois confusion entre rôle de l'Etat et espace public. Cette confusion tient sans doute au double sens du mot public: qui appartient à l'État, ou qui appartient au peuple dans son entier (***publicus*** dérive de ***populus*** en latin). Clairement, la laïcité impose la neutralité des agents de l'État. Comme l'énonce la loi de 1983, dans l'exercice de ses fonctions, le fonctionnaire est tenu à l'obligation de neutralité et doit s'abstenir notamment de manifester

ses opinions religieuses (Article 25). Mais certains interprètent la neutralité des agents de l'État comme impliquant nécessairement neutralité de l'espace public, qui, lui, appartient pourtant à tout le monde. En témoignent les polémiques sur le port du voile pour les visiteuses de l'Assemblée nationale ou pour les mères pendant les sorties scolaires. On peut se demander ce que deviendrait une société dans laquelle seraient interdites dans l'espace public les tenues vestimentaires qui ne plaisent guère à tout un chacun. Ma liberté s'arrête là où commence celle d'autrui.

Aujourd'hui, le voile est devenu un signal identifié à l'islam, voire à l'islamisme militant. Qu'on soit pour ou contre, partiellement pour ou partiellement contre, la position qu'on exprime sur le voile est devenue un marqueur identitaire dans la société française.

Le voile n'a rien de proprement islamique

Le voile n'a rien de proprement islamique, pourtant. Avant qu'il ne soit identifié aujourd'hui à l'islam, le voile a voyagé à travers les cultures. Dans la société grecque antique, le voile couvrant tête et visage était chose commune pour la femme, comme le montrent les sources archéologiques et littéraires (travaux de **Lloyd Llewellyn-Jones**, professeur d'histoire ancienne à l'Université de Cardiff). Les femmes grecques portaient fréquemment le voile. On retrouve le voile dans la Rome antique. Il est présent dans l'Épitre aux Corinthiens de Saint Paul : *« Si une femme ne se voile pas la tête, qu'elle se coupe aussi les cheveux »* (Chap. 11).

Au Moyen Âge chrétien, le voile et la coiffe étaient le signe de respectabilité d'une femme pubère, comme l'explique la médiéviste **Yvonne Seale**. Elle souligne que les gens du Moyen Âge chrétien voyaient le voile comme partie intégrante de la culture occidentale ; une femme se promenant tête nue dans la rue était perçue comme de peu de vertu : le voile faisait juridiquement la distinction entre femme respectable et prostituée. Les femmes chrétiennes (coptes) d'Égypte portaient un long voile noir semblable au *niqab* jusqu'aux premières décennies du XX^{e} siècle. En Occident, les femmes ont dû longtemps porter le voile, et celui-ci couvrait typiquement les cheveux, comme le montre l'historienne **Maria Muzzarelli**, de l'Université de Bologne, dans son *Histoire du voile*. L'historienne constate une certaine amnésie concernant ce fait sociologique de notre histoire (interview au *Matin Dimanche*, Mai 2017). Elle souligne: *« C'est bien dans l'histoire de l'Occident qu'il faut chercher la prescription faite aux femmes de se couvrir »*. Mais ce fait est ignoré de beaucoup, précise-t-elle: *« On n'a pas conscience de notre longue histoire du voile »*. Historiquement, le voile est autant l'apanage du monde occidental que du monde musulman, conclut la chercheuse.

En France, sous une forme ou une autre, le voile était présent dans les mœurs jusqu'à il y a deux ou trois générations: fichu, chapeau, voilette, chapeau à voilette, coiffe régionale (bretonne), etc. Les films en témoignent jusque dans les années 1960. Comme le rappelle l'islamologue **Jean-Luc Monneret** (*Les grands thèmes du Coran*, p. 423), *« il faut penser que voici deux générations une femme occidentale ne serait pas sortie « en cheveux » sans un chapeau parfois à voilette ou tout le moins la tête couverte d'un foulard »*. Une magnifique peinture de **Camille Pissarro** exposée au Musée d'Orsay, ***la Femme au fichu vert***, nous rappelle que le voile est autant culturel que religieux. Et l'une des plus célèbres peintures, ***La Laitière*** de **Vermeer,** aujourd'hui exploitée comme marque de yaourt dans tous les magasins alimentaires de France, révèle une certaine schizophrénie de notre part quand nous n'y voyons plus qu'un habit religieux, et non culturel.

Le Coran parle avant tout de pudeur et de modestie, pas de niqab

Que dit donc le Coran sur le port du voile? Il peut être éclairant de voir ce que dit vraiment le Coran, le livre saint de l'islam, sur cette question[2].

Le Coran parle du voile dans deux sourates, les 24 et 33. Dans la première, deux versets indiquent: *« Invite les croyants à baisser pudiquement une partie de leurs regards et à préserver leur vertu (…) Invite également les croyantes à baisser pudiquement une partie de leurs regards, à préserver leur vertu, à ne faire paraître de leurs charmes que ceux qui ne peuvent être cachés, à rabattre leurs voiles sur leurs poitrines, à ne montrer leurs atours qu'à leurs [familiers] »* (24.30-31). Dans la seconde, un verset indique: *« Ô Prophète ! Dis à tes épouses, à tes filles et aux femmes des croyants de ramener un pan de leurs voiles sur elles. C'est le meilleur moyen pour elles de se faire respecter et d'éviter ainsi d'être offensées. »* (33.59).

Comment comprendre ces versets? D'abord, le premier verset commence par instituer une égalité entre hommes et femmes. Il s'agit, pour les deux sexes, d'adopter une attitude pudique et humble ; il est important de le souligner, l'homme pas moins que la femme. Le Coran s'adresse à la fois aux croyants et aux croyantes. Ensuite, la question du voile est mentionnée dans le contexte plus général d'une attitude d'humilité et de discrétion. Le Coran enjoint d'éviter l'orgueil et l'ostentation, et il est là aussi important

[2] Cette partie sur ce que dit le Coran a été initialement publiée dans le journal La Croix.

de le souligner, il l'enjoint également aux hommes et aux femmes. Par exemple: *« Ne marche pas avec faste sur la terre »* (Coran, 17.37). D'ailleurs, le nombre de versets se rapportant à la modestie et l'humilité pour les hommes comme les femmes dépasse de loin ceux sur le voile. On ne peut donc dissocier le comportement lié au voile de l'attitude qui la sous-tend. Enfin, aucun des versets ne mentionne directement le visage ni les cheveux, même si ce sont sans conteste des parts du charme des femmes… comme des hommes.

Il nous faut en venir au sens exact des mots utilisés dans l'original arabe et ici traduits sous le terme générique de voile. En fait, dans les versets mentionnés, il y a deux sens distincts du mot voile. Dans la paire de versets de la première sourate (24.30-31), qui est la plus connue des musulmans et sert le plus de référence sur la question, le mot arabe est *khoumourihinna*, pluriel du mot *khimar*. Que signifie ce mot en arabe? Il est traduit par fichu (**Jacques Berque**, professeur au Collège de France) ou fichu couvrant la tête (**Jean-Luc Monneret**). Plus important, ce à quoi le Coran fait explicitement référence, c'est de couvrir la poitrine (traduction usuelle, par exemple celle de Jean-Luc Monneret), c'est-à-dire l'échancrure du décolleté (traduction de Jacques Berque) ou l'ouverture de leur chemise (traduction de **René Khawam**). Quelles que soient les traductions, le message est clair: le Coran enjoint aux femmes de recouvrir leurs bustes, poitrines, décolletés (*jouyoubihinna*) de leurs fichus, foulards, voiles, voilages (*khoumourihinna*). Il est donc question de pudeur, d'humilité. De couvrir la poitrine, plus que le visage. Quant aux cheveux, c'est une question d'interprétation personnelle: des femmes voient dans le *khimar* un fichu qui couvre nécessairement les cheveux, d'autres femmes pas moins croyantes observent que le Coran ne mentionne pas les cheveux explicitement.

Dans le verset de la seconde sourate (33.59), le mot arabe, et donc le sens, est différent. Le sens du mot arabe n'est pas celui de fichu ou foulard sur la tête, mais de manteau, vêtement long et ample d'extérieur, cape, robe longue de dessus, couverture (mante en vieux français ; traductions de Jacques Berque, Jean-Luc Monneret, René Khawam). En effet, le terme arabe est *jalabeebihinna*, et non *khimar* – de la même famille que le mot djellaba. Il est important de le souligner, ce terme ne signifie donc absolument pas de se couvrir le visage ! Ce n'est pas du tout un *niqab* ! Avec un manteau (*jalabeebihinna*), il s'agit de se couvrir le corps, le buste ou les échancrures. Peut-être les cheveux, suivant l'interprétation qu'on fait de la longueur du manteau (avec capuchon ou pas). Mais pas le visage. Comme

le note Jean-Luc Monneret (***Les grands thèmes du Coran***, p. 424), les fondamentalistes ont déduit de ce verset que la femme devait couvrir son visage. Pourtant, l'analyse des termes arabes est claire: il n'est pas dit de se couvrir le visage.

L'interprétation qui consiste à couvrir la femme des pieds à la tête (*niqab, burqua*) fait une confusion entre plusieurs versets, en unifiant d'une seule pièce de tissu des pièces de tissu en réalité différentes (manteau + fichu), et qui donc privent la liberté de mouvement de la femme d'une manière justifiée par certains fondamentalistes, mais pas par le Coran.

Au final, que recommande le Coran ? Il recommande surtout de couvrir la poitrine et, selon l'interprétation qu'on en fait, de porter ou non un fichu sur la tête. Ce n'est pas, au fond, très éloigné du fichu ou foulard sur la tête, *tichel* (***לכיט***) ou du *mitpachat*(***תַחְפֹטְמ***), qu'on trouve dans le judaïsme, et qui là encore, est vu comme une forme de modestie et de pudeur *(tzniut)*.

On le voit, les versets sur le voile sont loin de recommander ce que certains fondamentalistes pourraient nous faire croire. Un seul exemple: dans la logique du Coran, le voile est là pour cacher les charmes de la femme, par pudeur, par dignité; l'imposer à une fille pré-pubère est donc rigoureusement contre la logique du Coran. Voir dans une fille pré-pubère, ou à peine pubère, un objet de convoitise sexuel est, au contraire, une atteinte à sa dignité. Ainsi que l'explique l'islamologue **Magali Morsy**, *« Le voile est donc fondamentalement conçu par l'islam comme l'empreinte du respect (…) Le voile pose la question de la pudeur. Mais ce que dit le Coran, c'est que cette pudeur vise le respect, ce qu'il faut en retenir est le principe moral du respect, et non la règle sociale du voile. »* (Magali Morsy, interview par l'auteur, Revue ***Millésime***, Mars 1991).

À chaque femme de décider ce qu'elle souhaite pour elle-même, en fonction de son interprétation, de ses croyances, de sa foi, de ses préférences personnelles. Le principe de la pudeur et de la modestie, dans le Coran, est clair. L'application de ce principe est sujette au libre-arbitre de chacune. Le voile est affaire de choix individuel.

Dans la pratique, le voile est affaire de liberté individuelle pour les femmes

Dans la pratique, le voile a donné lieu à une diversité d'interprétations vestimentaires dans les communautés musulmanes. Il n'y a pas un voile, mais des voiles, dont la nature a varié suivant les géographies et l'histoire. Cette diversité des voiles, et des manières de le porter, atteste chez les musulmanes de son caractère culturel autant que religieux. En effet, il n'y a pas d'orthodoxie ni d'unité rituelle concernant le voile, contrairement aux autres préceptes fermement établis par le Coran tels que l'attestation de l'Unicité divine, les prières rituelles, l'aumône aux pauvres, ou le jeûne du Ramadhan. Difficile de comparer un fichu sur les cheveux ou un foulard sur la tête avec un *niqab* ou un *tchador* qui couvrent le corps des pieds à la tête et laissent la femme à peine respirer et appréhender le monde.

Personnellement, je ne vois rien d'obligatoire dans le voile pour les musulmanes. Si le voile doit dénoter une attitude humble et discrète, ce ne peut être alors un signe de revendication. L'attitude générale d'humilité, de discrétion, de non-ostentation me semble, pour moi, plus fondamentale et plus en phase avec le message du Coran. Dans les pays où j'ai vécu ou passé significativement du temps, la France, le Maroc, le Liban, la Turquie, les États-Unis, j'ai vu nombre de musulmanes manifestement très croyantes et pratiquantes qui ne portaient pas le voile. J'ai aussi vu l'inverse, des femmes très croyantes porter le voile, ou des femmes parfois moins croyantes ou pratiquantes porter le voile. Bref, il semble délicat d'inférer une corrélation stricte entre voile et religiosité.

Dans mes interactions avec des femmes musulmanes, j'ai vu des femmes penser que le voile est réellement affaire de foi intérieure. Certaines femmes musulmanes croient réellement que la pudeur et la modestie demandent de porter un fichu sur la tête, ou plus, en toute circonstance. C'est leur croyance intime, et elles se sentiraient rabaissées de ne pouvoir choisir de porter le voile. Ces femmes musulmanes voient donc dans le voile une question fondamentale de liberté de conscience. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, telle que reprise par la Constitution du 24 Juin 1793, mêle liberté de conscience et liberté d'expression. Le voile est, pour ces femmes, une liberté fondamentale d'expression. Leur interdire de leur porter, c'est, pour elles, porter atteinte à leur liberté de conscience. On peut donc être contre le voile, mais aussi contre son interdiction (dès lors que cela ne concerne pas un agent détenteur de l'autorité de l'État).

Tolérance religieuse ne veut pas dire être d'accord, mais permettre l'expression d'une opinion différente. Comme le rappelle la Cour Européenne des Droits de l'Homme, le port de vêtements et de symboles religieux constitue une manifestation légitime de sa conviction religieuse, dès lors qu'il

- n'atteint pas au maintien de la sécurité publique ou témoigne de prosélytisme dans l'espace public,
- ne dissimule pas entièrement le visage,
- ne concerne pas un agent détenteur de l'autorité de l'Etat (fonctionnaire ou contractuel) ni un élève d'un établissement scolaire du secondaire ; en particulier, cela s'étend à tous les usagers des services publics (rapport d'Août 2020).

C'est à chaque femme adulte, de décider ce qu'elle veut faire (ou pas) de son corps. Son corps lui appartient. Si bien sûr des conditions de neutralité publique et de respect de la laïcité s'imposent dans un pays comme la France, légiférer sur le voile, c'est légiférer sur le corps des femmes. Tout en ne voyant pas dans le voile un précepte d'importance sur le plan de la foi musulmane, je suis donc contre les entraves au choix des femmes. Pourquoi ne pas voir que les femmes musulmanes sont, d'abord et avant tout, des femmes? Et non pas forcément les objets téléguidés des hommes? Tout comme une caricature, un tatouage, une coupe de cheveux, le voile fait partie de la liberté d'expression. À condition bien sûr qu'il soit bien le signe d'une liberté individuelle, ce qui signifie qu'il ne saurait être imposé à des fillettes ni à femmes non libres de leurs choix. La condition est, évidemment, de taille.

Le principe de la responsabilité individuelle, dans cette question comme dans d'autres, est la voie qui permet de cheminer sereinement entre religion et raison, entre foi et pratique, entre humanisme et universalisme.

Parcours spirituel

Seyran Ateş, un engagement auprès des femmes

Née à Istanbul en 1963, Seyran Ateş vit en Allemagne depuis 1969. Elle est avocate dans son propre cabinet et auteur de plusieurs ouvrages. En tant que militante des droits des femmes et des droits de l'homme, elle est depuis plus de 35 ans l'une des voix les plus importantes dans la lutte contre la violence religieuse et traditionnelle.

Elle est à l'origine et la fondatrice de la mosquée libérale **Ibn Rushd-Goethe** à Berlin, qui a ouvert ses portes en 2017.

Entretien traduit de l'allemand par ***Carmen Lemoigne*** *et* ***Gabriele Wenemer****.*

Eva Janadin : Pouvez-vous vous présenter en quelques mots à nos lecteurs ?

Seyran Ateş : Je suis née le 20 avril 1963 à Istanbul et je vis à Berlin depuis l'été 1969. Mes parents étaient des travailleurs immigrés de Turquie. À tout juste 18 ans, j'ai quitté le foyer familial et écrit mon premier livre qui a été publié en 1983. C'est ainsi que je suis venue à l'écriture et, par la suite, devenue écrivaine. En parallèle, j'ai fait des études de droit et suis avocate depuis 1997.

Mes parents et tous les autres membres de ma famille nous ont montré l'exemple en pratiquant un islam très libéral. Un islam qui ne contraint ni ne restreint personne. On nous a toujours dit, à nous les enfants, que, en réalité, chacun doit rendre des comptes uniquement à lui-même et à Allah. Dans le village où vivait ma famille, seule une poignée de femmes portaient le voile. Mon père aimait beaucoup écouter de la musique soufie, il adorait **Mevlana** (le soufi **al-Rûmî**, m. 1273) et, à part ça, nous parlait peu de religion, mais davantage de la manière dont nous pourrions devenir de bonnes personnes.

J'ai remarqué très tôt que nous, les filles, mais aussi les hommes et les garçons, étions opprimées et soumises aux règles du patriarcat. J'ai donc compris très rapidement que les problèmes ne venaient pas de l'islam, mais de ces structures patriarcales. Je suis très reconnaissante pour cet héritage. C'est ce qui m'a permis de maintenir ma foi et ma spiritualité dans l'islam.

EJ : Comment vous est venue la volonté de vous engager de manière ciblée, en tant qu'avocate, contre la violence domestique à l'encontre des femmes turques et kurdes, en particulier contre ce que l'on appelle les « crimes d'honneur » ?

SA : Dans ma famille élargie, il y avait malheureusement beaucoup de violence envers les femmes et les enfants. J'ai moi-même été touchée par de la violence domestique pendant de nombreuses années. En outre, il y avait aussi beaucoup de mariages forcés dans notre famille élargie. Il fallait vraiment être aveugle pour ne pas se rendre compte à quel point la plupart des femmes de notre famille élargie allaient mal. C'est ainsi que se sont développés en moi à la fois une résistance au mode de vie traditionnel de ma famille et le désir d'aider autant de femmes que possible à se défendre contre ces violences conjugales.

EJ : Pouvez-vous nous en dire davantage sur la nécessité d'une révolution sexuelle dans l'islam ? En quoi consiste la nouvelle campagne que vous avez lancée avec votre équipe,« Love is halal » ?

SA : Parmi mes premiers constats, en tant qu'adolescente déjà, figurait le fait que beaucoup d'éléments dans les traditions religieuses et culturelles, mais aussi dans la manière dont les gens abordaient la liberté et les rôles genrés, tournaient autour de la sexualité. Le corps de la femme était déclaré propriété et honneur de toute la famille et il était strictement interdit aux filles et aux femmes de développer une sexualité libre et autodéterminée. Ces premières constatations se sont cristallisées et confirmées dans mon travail de militante des droits des femmes et d'avocate, notamment en ce qui concerne mes nombreuses clientes musulmanes.

Mais j'ai très vite constaté que de nombreux hommes souffraient, eux aussi, de la rigueur des mœurs et des règles morales au sein de la communauté musulmane. Nombre d'entre eux n'étaient pas libres et autonomes dans la conduite de leur vie et de leur sexualité non plus. Ils étaient également victimes de mariages forcés et de crimes d'honneur. Les hommes gays, en particulier, étaient tout autant concernés que les filles et les femmes qui voulaient vivre librement.

Lorsque je dis que l'islam a besoin d'une révolution, je fais référence à l'ensemble du processus social qui a commencé dans ce que l'on appelle l'Occident avec le mouvement de libération de 1968. Et je veux dire par là que ni les institutions religieuses, ni les autorités, ni tout autre groupe de personnes n'ont le droit de décider de la sexualité des autres et de la contrôler. La liberté est au cœur de toute vie vécue dans la dignité. Au XXIe siècle, la communauté musulmane se doit, elle aussi, d'accepter cela partout dans le monde.

Nous, la mosquée Ibn Rushd Goethe, avons lancé en 2020 un projet intitulé *Anlaufstelle Islam und Diversity* (***« Point info Islam et Diversité »***). Dans le cadre de ce projet, nous avons développé une campagne de sensibilisation et d'acceptation intitulée « L'amour est halal ». En clin d'œil aux certifications halal, comme celles pour les aliments et les vêtements, nous avons voulu exprimer notre conviction que l'amour est toujours *halal* (littéralement : « licite, autorisé ») ; indépendamment de l'identité sexuelle d'une personne. Car nous croyons en un Dieu miséricordieux et aimant, qui aime toutes ses créatures et qui a donné à tous les êtres humains la capacité d'aimer à leur tour. Par conséquent, l'amour que porte un être humain à un autre ne pourra jamais être *haram* (littéralement : « illicite, interdit »).

La campagne consiste à donner la parole à des personnes appartenant à la communauté LBGTIQ+ qui expliquent être musulmanes et avoir telle ou telle identité sexuelle LGBTIQ+, à travers cinq affiches. Il ne s'agit pas pour nous de provoquer ou d'offenser qui que ce soit. Nous voulons simplement dire que personne n'a le droit de discriminer ou d'opprimer quelqu'un en raison de son identité sexuelle et de son mode de vie. Et, dans le même temps, nous soulignons par cette action le fait que toute personne a le droit d'être musulmane tout en ayant une identité LGBTIQ*.

EJ : Comment vous est venue l'idée de fonder la mosquée Ibn Rushd Goethe ? Était-ce un besoin personnel et/ou une demande de la part des personnes que vous accompagnez ?

SA : L'idée de fonder une mosquée libérale est née après que j'ai participé pendant quatre ans (de 2006 à 2009) à la Conférence allemande sur l'islam. J'ai malheureusement dû constater qu'aucune des fédérations islamiques ou politiques en Allemagne ne me représentait en tant que musulmane libérale. En outre, en tant que personne spirituelle et croyante, il me manquait une mosquée qui corresponde à mon style de vie et à mes convictions religieuses. À titre tout à fait personnel, je souhaitais avoir une mosquée où je pourrais me rendre sans voile et où les hommes et les femmes ne seraient pas séparés. Au-delà de ce ressenti personnel, j'ai constaté que beaucoup d'autres personnes partageaient ce besoin. De nombreuses personnes dans mon entourage souhaitaient la création d'une mosquée libérale..

EJ : Pourquoi avoir choisi le nom d'Ibn Rushd-Goethe ?

SA : **Ibn Rushd** (1126-1198) et **Goethe** (1749-1832) ont vécu à des siècles très différents. Et pourtant, ils avaient beaucoup de choses en commun. Tous deux étaient des érudits universels et des bâtisseurs de ponts entre l'Orient et l'Occident. Ils se sont intéressés de manière profondément ouverte et sincère à de nombreuses religions, cultures et visions du monde,cherchant toujours à mettre en lumière ce qui les unissait et non ce qui les séparait. Ces deux érudits ont constitué des personnalités importantes pour un islam contemporain, poétique et pacifique. Leur soif de connaissance était guidée par une grande curiosité et leur amour pour l'humanité et la nature. Leurs noms et leurs vies doivent nous servir d'exemple pour la manière dont on peut vivre ensemble et s'aimer de manière pacifique et respectueuse ; peu importe notre origine ou notre religion.

EJ : Quelles sont les particularités de l'organisation de cette mosquée ? Par exemple, comment répartissez-vous les tâches liées au culte ?

SA : Dans notre mosquée, les hommes et les femmes sont absolument égaux en droits, la communauté LGBTIQ* est la bienvenue et nous cherchons à créer de bonnes conditions d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, du mieux que nous le pouvons. Les tâches du culte sont prises en charge de manière équitable et indépendamment du genre, par un groupe de membres de la communauté. Nous n'obligeons pas les femmes à porter le voile et nous ne l'interdisons pas non plus.

EJ : Quel public se retrouve au sein de votre mosquée ?

SA : Nous pratiquons un islam libéral, dans une démarche d'analyse critique de son histoire. Par conséquent, nous accueillons des personnes qui ne se sentent pas acceptées et bienvenues dans les mosquées conservatrices et très traditionnelles. Notre communauté se compose de personnes originaires de beaucoup de pays différents et issues de familles qui cultivent des traditions musulmanes très variées. Mais nous accueillons également des personnes d'autres religions et visions du monde qui cherchent le dialogue et la discussion avec nous. Enfin, d'anciens musulmans viennent aussi chez nous parce que l'aspect culturel des relations sociales leur manque et qu'ils recherchent activement cela.

EJ : Comment votre famille et vos proches ont-ils perçu votre choix de devenir imame ?

SA : Dans ma famille, il n'y a eu que des réactions positives. Certains membres font même partie de notre communauté et travaillent pour la mosquée. Une partie de ma parenté s'est exprimée de manière très positive sur la fondation de la mosquée et sur notre action à travers des messages postés sur les réseaux sociaux ou relayés par le biais d'autres membres de la famille. D'autres ont réagi avec colère et sont irrités par mes activités, mais ils ne me contactent pas et ne m'envoient pas de messages désagréables. Dieu merci, ils me laissent tranquille. Je pense qu'ils se doutent que, en tant qu'intellectuelle, j'ai de bons arguments et qu'ils pourraient éventuellement avoir du mal à les réfuter dans une discussion. C'était déjà comme ça lorsque j'étais jeune. La plupart des membres de ma famille élargie n'ont pas appris de métier ou fait d'études, c'est pourquoi ils craignent la confrontation directe.

EJ : Comment vivez-vous l'imamat ? Qu'est-ce qu'un imam pour vous ? Quel est son rôle ?

SA : Le plus important pour moi dans mon rôle d'imam de la mosquée Ibn Rushd-Goethe est que je ne me place pas au-dessus de la communauté et qu'il n'y a pas de hiérarchie verticale. Nous constitutions une équipe très hétéroclite que j'ai plaisir à gérer et à maintenir unie. Dans notre mosquée, nous avons adopté ce que l'on appelle une hiérarchie plate, et je suis un membre parmi d'autres de cette équipe.

Nous sommes nombreux, avec beaucoup de connaissances cumulées sur l'islam et nos propres expériences de vie. Chacun d'entre nous a ses compétences et ses faiblesses. C'est pourquoi il est très important pour moi de répartir les rôles au sein de la mosquée de manière à ce que nous puissions, en tant qu'équipe, tirer le meilleur de nous-mêmes pour la communauté et la société, et le mettre au service de notre mosquée.

Il est également essentiel pour moi que nos invités et visiteurs voient et reconnaissent que nous sommes une véritable équipe et non un *« one-woman-show »*. Je n'aime donc pas du tout que l'on réduise la mosquée Ibn Rushd-Goethe à mon seul nom. Ce n'est pas de la fausse modestie : il est important pour moi que les gens réalisent que personne ne peut fonder, diriger et gérer une mosquée tout seul. Au contraire : une mosquée vit de sa communauté. Cette communauté constitue le cœur et le poumon d'une mosquée.

EJ : Comment apprend-on à distinguer correctement le patriarcat et les religions ? Peut-on avoir une approche non patriarcale des religions ?

SA : Oui, je suis convaincue qu'une approche non patriarcale des religions est possible. Pour cela, nous devons faire en sorte que les hommes et les femmes travaillent ensemble à l'égalité des genres au sein de la religion. Cela signifie que les hommes et les femmes, indépendamment de leur sexe, doivent pouvoir endosser n'importe quel poste ou fonction au sein d'une religion. Pour ce faire, il faut que toutes les parties s'accordent à éliminer l'ensemble des structures et des traditions patriarcales de cette religion, en les considérant comme appartenant au passé et en autorisant des interprétations non sexistes pour construire l'avenir.

EJ : Le patriarcat n'est pas unique à l'islam ou aux religions au sens large. Comment le combattre dans sa globalité en montrant clairement qu'il s'agit d'un problème structurel qui touche toutes les sociétés, de manière universelle et intemporelle ?

SA : Le patriarcat international ne peut être combattu qu'au niveau international. C'est pourquoi toutes les forces qui luttent contre le patriarcat dans le monde doivent se mettre beaucoup plus en réseau et coopérer entre elles. En Europe, il est par exemple crucial que nous rappelions et mettions en lumière le fait que les sociétés en Asie et en Australie sont confrontées aux mêmes problèmes et structures patriarcales que nous, tout comme en Amérique et en Afrique. Le phénomène deviendra visible lorsque les populations de tous les continents s'élèveront systématiquement ensemble contre le patriarcat.

EJ : Comment l'islam est-il organisé dans le cadre institutionnel en Allemagne ?

SA : L'Allemagne est un État de droit laïc avec un droit ecclésiastique d'État. On appelle aussi cela une « laïcité boiteuse ». Par conséquent, l'État se cherche toujours des interlocuteurs représentant les différentes religions. En ce qui concerne l'islam, l'État allemand choisit ces interlocuteurs parmi ce que nous appelons les grandes fédérations.

Il existe en effet quelques grandes fédérations islamiques qui sont financées par l'étranger. Viennent s'ajouter à cela de nombreuses petites communautés disposant de leur propre mosquée, qui s'autofinancent et s'organisent en toute autonomie en tant qu'associations.

L'État n'intervient pas directement ou ouvertement dans les religions. Néanmoins, il a une influence sur les développements internes à l'islam en décidant quels groupes il va inviter aux échanges officiels et aux conférences spécialisées sur l'islam. Malheureusement, ce sont plutôt les fédérations conservatrices qui sont reconnues par l'État allemand comme étant des interlocuteurs importants.

EJ : Qu'en est-il du financement ? Et quels sont les problèmes que vous rencontrez dans le cadre du développement d'un mouvement musulman libéral et progressiste en Allemagne ?

SA : Les mosquées en Allemagne sont soit financées par l'étranger, soit autofinancées par des dons et les cotisations de leurs membres. En dehors de cela, des projets ponctuels peuvent recevoir des financements via différents programmes ministériels. On peut citer, par exemple, le programme *Demokratie leben !* (***« Vivre la démocratie ! »***)du Ministère allemand de la Famille.

Notre mosquée libérale et le projet *Anlaufstelle Islam und Diversity*(***« Point info Islam et Diversité »***) sont financés par ce programme pour une durée totale de cinq ans. Les petites mosquées et les mosquées libérales ont cependant le problème de ne pas disposer de suffisamment de personnel et de ressources financières. Les grandes fédérations ont pu s'établir plus solidement grâce aux fonds importants reçus de l'étranger.

En fin de compte, ce n'est qu'une question de temps et de patience avant que les mosquées libérales ne se développent davantage et acquièrent une stabilité financière qui leur permettra d'élargir et de renforcer leur travail.

Le plus grand problème auquel sont confrontés les mosquées libérales et les musulmans du monde entier est cependant la violence dont font preuve certains conservateurs et traditionalistes à leur égard. Par peur de cette violence, qui est à prendre très au sérieux, les musulmans libéraux ne s'engagent pas volontiers publiquement pour l'islam. Ils vivent et pratiquent leur islam libéral de manière pacifique et privée.

EJ : En Allemagne, il y a des cours de religion à l'école, ce qui n'est pas le cas en France. Que pensez-vous de cette possibilité pour les élèves de mieux comprendre les religions ? Y a-t-il eu des évolutions de contenu dans ces programmes pour ce qui concerne l'enseignement de l'islam ? Et le pluralisme religieux est-il toujours pris en compte ?

SA : Je pense que, au XXIe siècle, il n'est plus approprié de proposer encore des cours de religion confessionnelle dans les écoles. D'ailleurs, certains Länder allemands ont déjà développé de nouveaux modèles et proposent de plus en plus un format axé sur l'étude des religions, sous l'angle de la culture générale et sous la forme de cours d'éthique.

Selon moi, la religion ne doit pas être totalement bannie de l'école. Bien au contraire : nous rencontrons actuellement beaucoup de difficultés à l'école publique avec certains enfants musulmans, parce qu'ils reçoivent une éducation islamique antidémocratique dans le cadre extrascolaire, par des communautés de mosquées ou des écoles coraniques. Nous ne pouvons lutter contre cela que si nous transmettons à tous les enfants des connaissances solides sur toutes les religions et visions du monde, sans porter de jugement de valeur.

EJ : La connaissance est un atout essentiel pour lutter contre les préjugés des musulmans et des non-musulmans à l'égard de l'islam, et je sais que la question de la pédagogie religieuse est une question fondamentale pour vous : comment pourrions-nous agir à plus grande échelle pour garantir une éducation islamique qui tienne compte de la pluralité de ses courants théologiques et de l'enseignement de l'acceptation de l'altérité ?

SA : L'ensemble de la théologie et des études islamiques doivent se moderniser et arriver au XXIe siècle. Les sciences dans les pays islamiques étaient autrefois pionnières dans toutes les disciplines. Les musulmans devraient enfin assumer de manière contraignante la responsabilité de cet héritage et recommencer à s'intéresser davantage à tous ces domaines scientifiques, et moins à la longueur de la jupe ou au couvre-chef des femmes.

EJ : On entend souvent dire parmi les musulmans que « l'islam est la seule religion authentique », comment comprenez-vous et interprétez-vous cette phrase ? Comment éviter que les musulmans ne donnent l'impression de revendiquer la seule véritable foi et une sorte de supériorité par rapport aux autres religions ou à l'athéisme et l'agnosticisme ?

SA : Tous les êtres humains – pas seulement les musulmans – doivent apprendre, respecter et accepter que la liberté est toujours synonyme de liberté de penser, de croire et d'aimer différemment. Par conséquent, tant l'école que la recherche et la formation professionnelle doivent se donner pour mission de transmettre cette conviction intérieure importante aux enfants et aux adultes. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrons éroder l'arrogance et la violence envers les autres religions, cultures et visions du monde.

EJ : Nous avons toutes deux participé à une rencontre interreligieuse et féministe franco-allemande en octobre 2021 dans le sud-ouest de la France au Château d'Orion, avec deux femmes imams, deux femmes rabbins, deux femmes pasteurs et deux femmes ayant évolué au sein de l'Église catholique, pour déconstruire ensemble le patriarcat. Qu'avez-vous appris au cours de cette rencontre ?

SA : Cette rencontre et le temps passé avec les autres femmes m'ont confirmé une fois de plus que nous ne réussirons à renverser le patriarcat international qu'ensemble et de manière transnationale. Et je me suis sentie confortée à nouveau dans la conviction que l'argent est la pierre angulaire du pouvoir. Sans moyens financiers, les militantes pour les droits des femmes sont et resteront malheureusement toujours à la traîne par rapport aux structures richissimes du patriarcat. Bien entendu, le savoir donne lui aussi accès au pouvoir. Nous avons pu échanger beaucoup de connaissances et discuter d'un grand nombre de sujets, ce qui a été très enrichissant pour moi. Mais sans argent, nous ne pouvons pas transmettre tout ce savoir. Car, pour cela, nous avons besoin d'écoles et d'universités dirigées par des personnes comme nous.

EJ : Être féministe dans le contexte d'une religion, qu'est-ce que cela signifie pour vous à notre époque ?

SA : J'ai d'abord été une enfant croyante, puis, lorsque j'ai pris conscience de la discrimination liée à mon genre, je suis devenue une croyante féministe. J'ai toujours été convaincue que Dieu était le seul à m'aimer vraiment pour ce que je suis, parce que c'est Dieu qui m'a créée. Ma foi m'a donc toujours donné la force de lutter contre la misogynie et la discrimination. En lisant les biographies de militantes féministes et de défenseurs des droits de l'homme, j'ai pu constater encore et encore que s'opposer au patriarcat et le combattre n'était pas une voie facile, peu importeledomaine. Et cela est toujours vrai aujourd'hui.

Ce qui a changé, en revanche, c'est qu'aujourd'hui, de plus en plus de féministes revendiquent leur foi et n'ont plus à choisir entre être féministes et être croyantes. Ce changement a pour conséquence que les féministes ne critiquent plus seulement la misogynie des religions de l'extérieur, mais qu'elles exigent et encouragent activement un processus de changement de l'intérieur.

Les religions exercent une grande influence sur nos sociétés, donc on ne peut pas les ignorer. C'est pourquoi il est tout à fait cohérent que les féministes revendiquent aussi leur place au sein des communautés religieuses et participent de l'intérieur à l'avancement de la cause des femmes. On ne peut pas laisser cette tâche uniquement aux hommes.

Et il ne faut pas oublier qu'il y a des femmes, au sein des structures religieuses, qui ont choisi de conclure un pacte avec le patriarcat et qui perpétuent, elles aussi, la discrimination envers les femmes. Les féministes doivent résolument se positionner contre l'action de ces femmes-là. C'est pourquoi je considère qu'il est de mon devoir, en tant que féministe, de lutter contre l'apartheid des genres au sein de ma religion.

www.IslamXXI.com

www.facebook.com/islamauXXIesiecle

@XxiIslam

L'Islam au XXI^{ème} siècle
الإسلام في القرن 21
Islam in the 21st Century